

RÉUNION DU 1^{ER} FÉVRIER 2023

Convocation : 26 Janvier 2023

Affichage : 3 Février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier février, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt-six janvier, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Stéphane BARBÉ, Maire.

Étaient présents :

BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, NÉE Marcel, TRAVERS Chantal, PLATON Guillaume, LEPOITTEVIN Béatrice, BASNIER Laurent, PRUNIER Laure, HAMON Martine, GÉRAULT Carole, PASQUIER Sophie, DESMEULLES Sébastien, CHEVASSUT Amélie, MOUGEAT Aurélie, MOUCHEL Paul-Albert.

Absents excusés : ROINÉ Philippe (pouvoir donné à Béatrice LEPOITTEVIN), BELLIN Stéphane (pouvoir donné à Stéphane BARBÉ), HENRY Jean-François (pouvoir donné à Marcel NÉE).

Secrétaire de séance : MOUGEAT Aurélie.

Début de la séance : 20H30

ANNULATION DU PARTAGE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

L'article 15 de la loi n° 2022-1499 du 1^{er} décembre 2022 de finances rectificative pour 2022 rend à nouveau facultatif le reversement de la taxe d'aménagement des communes aux EPCI.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valident l'abrogation du partage de la taxe d'aménagement.

GARDERIE : MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Au vu du peu de fréquentation des enfants entre 18h30 et 18h45, le conseil municipal décide de réduire le temps d'accueil, en fermant l'accueil périscolaire à 18h30 à compter de la rentrée de septembre 2023.

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

L'entreprise « Handigreen » est reconduite pour gérer l'entretien du cimetière. Le devis proposé d'un montant de 1992,51 € HT est validé. Celui-ci comprend les prestations suivantes :

- 4 tontes des parties nouvellement engazonnées,
- Enlèvement manuel des mauvaises herbes sur partie engazonnée à raison de huit fois par an,
- Regarnissage de gazon si nécessaire,
- Fourniture et mise en place d'engrais une fois au printemps,
- Enlèvement et transport sur site agréé pour traçabilité des déchets verts.

L'assemblée, à l'unanimité, donne son accord et autorise le Maire à signer ce devis.

RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES RELATIVE À LA GESTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Le conseil municipal, à l'unanimité prend acte du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des Comptes de Normandie relatif à la gestion de la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour les exercices 2017 à 2020.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Organisation d'une course cycliste : Stéphane BARBÉ informe les membres du conseil municipal qu'il a eu des contacts avec l'UST Equeurdreville Cyclisme pour organiser sur Tollevast une course cycliste le 2 juillet pour des catégories 3 et 4. Le coût pour la commune serait d'environ 1200 €uros, correspondant au montant à verser à la Fédération, ainsi qu'au coût engendré par le speaker, les arbitres, la grille de prix... Si cette course était organisée, l'idée serait de pérenniser ce rendez-vous et de l'inscrire au calendrier des courses locales. Les associations seraient sollicitées pour la logistique : préparation du bourg, buvette, grillades, garde des carrefours... L'assemblée préfère demander l'avis des associations avant de donner son accord de principe et de s'engager dans ce projet.
- Service civique : Trois candidatures ont été reçues, et l'une d'entre elles a été retenue, celle de Jocelyn, qui a commencé ce jour.
- Agenda 2023 :
 - L'ASCT organise un apéro-concert le samedi 10 juin dans la parcelle située entre l'église et le presbytère.
 - Le repas des seniors sera organisé le dimanche 1^{er} octobre 2023.
 - La Tollevastaise aura lieu le samedi 14 octobre 2023.
- Journée écocitoyenne : Une journée est organisée le samedi 10 juin 2023 afin de nettoyer les abords des routes communales. Rendez-vous à 9h sur la place de la Mairie
- Nettoyage du cimetière : Le samedi 21 octobre 2023, une journée de nettoyage du cimetière est prévue. Rendez-vous à 9h à l'entrée du cimetière.
- Forum des associations : Des réunions sont mises en place afin d'organiser un forum des associations à l'échelle du territoire de Douve et Divette début septembre.
- Budget 2023 : Pour la préparation du budget 2023, une réunion de la commission « Finances » est programmée le mardi 28 mars à 20h30. Ensuite, la présentation au conseil aura lieu le mercredi 5 avril à 20h30.
- La prochaine réunion de conseil, qui sera celle du vote du budget 2023, est programmée le mercredi 12 avril 2023 à 20h30.

Fin de la séance : 22h40